Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.10.2022 *Numéro de version 1.0* *Révision: 23.03.2022*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: glisseal HV

UFI: T9M5-M0XA-400V-NNME

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pour une utilisation industrielle et commerciale uniquement.

Emploi de la substance / de la préparation Graisse à instruments de laboratoire

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur:

Borer Chemie AG
Gewerbestr. 13
CH-4528 Zuchwil
Schweiz
office@borer.ch
Telefon: +41 32 686 56 00
Telefax: +41 32 686 56 90

Fournisseur:

SERVILAB
72000 Le Mans
France
Tel: +33 (0)243392530

Service chargé des renseignements: fds@servilab.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Centres Antipoison et de Toxicovigilance
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0800 59 59 59
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE: 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 22 50 50
PARIS: 01 40 05 48 48
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.10.2022 *Numéro de version 1.0* *Révision: 23.03.2022*

Nom du produit: glisseal HV

(suite de la page 1)

2.2 Éléments d'étiquetage
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
Pictogrammes de danger néant
Mention d'avertissement néant
Mentions de danger néant
2.3 Autres dangers
Les substances contenues dans le mélange ne satisfont pas aux critères PBT/vPvB conformément au règlement REACHAnnexe XIII.
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux: néant
Indications complémentaires:
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours
Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
Après inhalation: Veiller à l'apport d'air frais.
Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas d'autres informations importantes disponibles.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction Le produit ne brûle pas
Moyens d'extinction:
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.10.2022 *Numéro de version 1.0* *Révision: 23.03.2022*

Nom du produit: glisseal HV

(suite de la page 2)

Eau pulvérisée
Mousse
Poudre d'extinction
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Pas d'autres informations importantes disponibles.
5.3 Conseils aux pompiers
Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Pas nécessaire.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Aucune mesure particulière n'est requise.
Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
Autres indications sur les conditions de stockage:
Température optimale de stockage 20 °C. Pour plus de détails, voir l'étiquette du produit.
Classe de stockage (TRGS 510): 11
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle
Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.10.2022 *Numéro de version 1.0* *Révision: 23.03.2022*

Nom du produit: glisseal HV

(suite de la page 3)

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition
Contrôler l'exposition potentielle par des mesures comme des systèmes encapsulés ou fermés, des équipements parfaitement adaptés et entretenus et une norme d'aération suffisante. Arrêter les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. Dans la mesure du possible, arrêter et nettoyer l'installation avant les travaux de maintenance. En cas de risque d'exposition : veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes permettant de réduire cette dernière. S'assurer que des équipements de protection individuelle appropriés sont disponibles. Recueillir les déversements et éliminer les déchets conformément aux exigences légales. Contrôler l'efficacité des mesures de contrôle ; envisager la nécessité d'une surveillance sanitaire ; identifier et mettre en œuvre des actions correctives.
Mesures générales de protection et d'hygiène:
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
Protection des mains:
Les gants de protection à utiliser doivent être conformes aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et à la norme EN374 qui en découle.


Gants de protection

Matériau des gants
Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.7 mm
Caoutchouc nitrile
Temps de pénétration du matériau des gants Temps de pénétration : > 480 min.
Protection des yeux: Pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Indications générales
Aspect:

Forme:	Pâteuse
Couleur:	Brun
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non applicable.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.10.2022 *Numéro de version 1.0* *Révision: 23.03.2022*

Nom du produit: glisseal HV

(suite de la page 4)

Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Non pertinent
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>300 °C
Point d'éclair	>250 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non déterminé.
Température de décomposition:	>290 °C
Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non applicable.
Supérieure:	Non applicable.
Propriétés comburantes	Non pertinent
Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité à 20 °C:	0,9 g/cm³
Densité de vapeur:	Non applicable.
Taux d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.2 Stabilité chimique
Décomposition thermique/conditions à éviter: Décomposition thermique au dessus 230 °C.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.10.2022 *Numéro de version 1.0* *Révision: 23.03.2022*

Nom du produit: glisseal HV

(suite de la page 5)

10.6 Produits de décomposition dangereux:
La décomposition thermique peut conduire à la libération de gaz et de vapeurs irritants.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Effet primaire d'irritation:
Corrosion cutanée/irritation cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Indications toxicologiques complémentaires:
Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
Autres indications écologiques:
Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.10.2022 *Numéro de version 1.0* *Révision: 23.03.2022*

Nom du produit: glisseal HV

(suite de la page 6)

PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.
12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:
De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Emballages non nettoyés:
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU
ADR, IMDG, IATA néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
ADR, IMDG, IATA néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA
Classe néant
14.4 Groupe d'emballage
ADR, IMDG, IATA néant
14.5 Dangers pour l'environnement: Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.
"Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.10.2022 *Numéro de version 1.0* *Révision: 23.03.2022*

Nom du produit: glisseal HV

(suite de la page 7)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont fournies en toute bonne foi sur la base de nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations sont destinées à fournir des conseils sur la manipulation sûre du produit spécifié dans cette fiche de données de sécurité pendant son stockage, son traitement, son transport et son élimination. Les informations ne concernent pas d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé, mixé ou transformé avec d'autres matériaux ou soumis à un traitement, les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne peuvent pas s'appliquer au nouveau matériau ainsi produit, sauf mention expresse contraire.

Service établissant la fiche technique: fds@servilab.fr
Contact: fds@servilab.fr
Acronymes et abréviations:
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative